



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

restauration

Question écrite n° 58153

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la restauration dans les trains. Dans certains trains, il existe des voitures-bars ou voitures-restaurants permettant d'offrir aux usagers des mets durant leurs parcours. Ces offres ne sont pas généralisées sur toutes les lignes, bien qu'elles soient de coût élevé et de qualité moyenne. En conséquence, il lui demande si une généralisation de l'offre de restauration sur toutes les lignes de chemin de fer sera organisée, selon quels critères et sous quelles conditions.

Texte de la réponse

L'exploitation du service de restauration à bord des trains est confiée par la SNCF à la Compagnie internationale des wagons-lits (CIWLT), filiale du groupe Accor, dans le cadre d'une convention d'exploitation qui a été prorogée jusqu'en 2006. Cette activité est actuellement déficitaire et la SNCF verse chaque année à l'exploitant une subvention d'exploitation forfaitaire et dégressive, à charge pour la CIWLT d'améliorer son chiffre d'affaires et de maîtriser ses coûts en s'appuyant sur une large autonomie commerciale. Dans ce contexte, la généralisation de voitures-bars sur l'ensemble des grandes lignes du réseau ferroviaire ne serait pas de nature à permettre à la restauration ferroviaire de retrouver l'équilibre économique indispensable à son maintien. Une telle généralisation risquerait, au contraire, de conduire à majorer indirectement le prix du transport, ce qui irait à l'encontre de la politique de volume conduite par la SNCF qui s'est traduite, jusqu'à maintenant, par une progression soutenue du trafic de voyageurs. La SNCF compte donc diversifier son offre de restauration selon les trains, en adaptant ce service en fonction des dessertes et des potentiels de développement de l'activité. Ainsi, un programme de modernisation des espaces bars à bord des TGV est en cours de lancement et la moitié du parc sera renouvelée d'ici 2005.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58153

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2001, page 1197

Réponse publiée le : 28 mai 2001, page 3122